



## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2019 à 18h30 COMPTE RENDU

**Présents :** Mrs DUNYACH Jean-François, BILLES Hélène, SICRE Jacques, ESCUDERO Montserrat, CANET Daniel, MANYA Sandrine, SUDRIES Odile, RAYMOND Alexandre, PRIVAT Sabine, BUKK Stephane, Jean-Pierre MARQUES,  
Le secrétaire de séance est Mme Sandrine MANYA  
Ouverture de la séance à 18h30

Approbation du Conseil Municipal du 20 mars 2019  
Approbation du Plan Local d'Urbanisme après enquête publique  
Recrutement contrat PEC administratif/ tableau des effectifs  
Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019  
Vote des subventions attribuées aux associations  
Vote du budget primitif annexe M49 eau-assainissement  
Vote de budget primitif M14 commune de Reynes

### Approbation du compte rendu séance du 20 mars 2019

Orateur M. Jean François DUNYACH (Maire)  
Aucune observation étant émise le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Approbation du Plan Local d'Urbanisme PLU

Orateur M. Jean François DUNYACH (Maire)

Monsieur Le Maire rappelle la procédure de révision du Plan d'occupation des sols POS en Plan local d'urbanisme PLU, lancée le 09 février 2009. Il propose compte tenu des conclusions du commissaire-enquêteur et des modifications mineures apportées, d'approuver le plan local d'urbanisme.

Monsieur le Maire précise qu'une insertion dans le journal de l'indépendant sera faite et sur le site internet de la commune afin d'aviser de la mise à disposition du document au public, en Mairie.

Le Plan local d'Urbanisme est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### Recrutement d'un agent en contrat Parcours Emploi Compétence PEC service Administratif 2019

Orateur M. Jean François DUNYACH

Monsieur le Maire propose de recruter un agent en contrat PEC d'un an pour le service administratif.

Il rappelle que la commune emploie et forme actuellement deux agents en contrat PEC (1 agent aux espaces verts et 1 au service péri scolaire). Ce type de contrat est aidé financièrement par l'Etat à hauteur de 50% pour 20 heures/hebdomadaire.

Donnant suite à ce contrat à durée déterminée, le tableau des effectifs sera mis à jour.  
Le conseil municipal approuve ce recrutement à l'unanimité.

### Vote des taux d'imposition des taxes locales 2019

Orateur M. Jean François DUNYACH

Après avoir détaillé les taux d'imposition des taxes locales de 2018, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de voter un maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019 comme ci-dessous :

-Taxe d'habitation : 10,81% -Taxe foncière (bâti) : 16,57% -Taxe foncière (non bâti) : 47%

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

### Subventions attribuées aux associations BUDGET 2019

La commission culturelle après examen, a décidé de verser une subvention aux associations Reynésiennes ou s'impliquant dans la vie communale pour l'année 2019.  
Le versement de la dite subvention est conditionné par la réception en mairie du dépôt du dossier complet de demande de subvention. Une ligne de crédit de 10 000€ a été budgétisée sur le compte 6574. Les demandes de subventions seront étudiées en commission.  
Proposition adoptée à l'unanimité

**BUDGET PRIMITIF 2019 (général – Eau et Assainissement)**

Orateur M. Jean François DUNYACH

Après avoir présenté en détail le budget primitif de 2019 de la commune, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'approuver.  
Ci-joint la synthèse des sections d'investissement et fonctionnement.

	<b>DEPENSE</b>	<b>RECETTE</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 135 715.30€	1 135 715.30€
<b>Section d'investissement</b>	609 861.10€	609 861,10 €
<b>TOTAL</b>	1 745 576,40 €	1 745 576.40 €

Puis Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Eau Assainissement 2019 comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section d'exploitation</b>	21 596€	21 596€
<b>Section d'investissement</b>	275 520.33	275 520.33€
<b>TOTAL</b>	297 116,33€	297 116,33€

Adoptée à l'unanimité

**Question diverses**

Séance close à 19h15  
Par M. Jean-François DUNYACH

*le Maire*  
*J.F. Dunyach*

REÇU LE :  
23 AVR. 2019  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE CÉRET